

Conclusions du Conseil européen de Cardiff: extrait sur la transparence (15-16 juin 1998)

Légende: Le Conseil européen de Cardiff, des 15 et 16 juin 1998, voit dans le réseau Internet, et plus particulièrement dans un registre public en ligne des documents du Conseil, le moyen de rendre l'Union européenne plus transparente et plus proche des citoyens.

Source: Conseil européen - Conclusions de la présidence (Cardiff, les 15 et 16 juin 1998), SN 150/1/98 REV 1.

Bruxelles: Conseil de l'Union européenne, [s.d.]. 39 p.

http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/54317.pdf.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conclusions_du_conseil_europeen_de_cardiff_extrait_sur_la_transparence_15_16_juin_1998-fr-044e3054-776a-469e-974a-a6ac4feb9c84.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Conseil européen de Cardiff (15-16 juin 1998)

Conclusions de la présidence

[...]

IV. Rendre l'Union plus proche du citoyen

27. Les Etats membres et toutes les institutions de l'Union doivent maintenir leurs efforts pour rapprocher l'Union des citoyens en la rendant plus transparente, plus compréhensible et plus proche de la vie quotidienne. Le Conseil européen est donc particulièrement soucieux de voir se réaliser des progrès dans les domaines d'action qui répondent le plus aux préoccupations concrètes des citoyens, notamment grâce à une transparence accrue, ainsi que dans le domaine de l'environnement et dans celui de la justice et des affaires intérieures.

Transparence

28. L'Union européenne est résolue à permettre le plus large accès possible à l'information concernant ses activités. Le réseau Internet est utilisé pour fournir davantage d'informations sur l'Union européenne, y compris, sous peu, un registre public des documents du Conseil. La Commission, le Conseil et le Parlement européen devraient préparer la mise en application rapide des nouvelles dispositions du traité d'Amsterdam sur la transparence.

29. Le Conseil européen se félicite de l'utilisation d'Internet par la Commission pour promouvoir un dialogue effectif avec les citoyens et les entreprises au sujet de leurs droits dans le marché unique et des perspectives qu'il leur offre.

30. Le Conseil européen prend acte des résultats de la conférence "Europe des citoyens 98". Il se félicite de la participation de représentants de toutes les catégories de la société dans l'ensemble de l'Europe et de la contribution apportée par la conférence au débat public. Il encourage les futures présidences et la Commission à prendre de nouvelles initiatives pour favoriser un tel débat.

31. Le Conseil européen invite le Conseil et les Etats membres à réfléchir aux moyens de développer les contacts entre les jeunes, par exemple en ayant recours à Internet, et à ce qui peut être fait pour lutter contre l'exclusion sociale des jeunes, entre autres par le sport.

[...]